



PAR COURRIEL

Québec, le 28 octobre 2024

Monsieur Sylvain Leduc
Directeur de santé publique
Direction de santé publique du Bas-Saint-Laurent
Centre intégré de santé
et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
288, rue Pierre Saindon, bureau 115
Rimouski (Québec) G5L 9A8

Monsieur le Directeur,

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a le plaisir de vous octroyer un financement répétitif non récurrent de 649 232 \$ pour l'année financière 2024-2025, et ce, afin de déployer le projet Épanouir visant la promotion de la santé mentale en contexte scolaire. Ce financement vise plus précisément à soutenir les trois volets suivants :

- Volet 1 – Formation : 40 392 \$
- Volet 2 – Postes d'agents de planification, de programmation et de recherche : 306 936 \$
- Volet 3 – Postes de conseillers en promotion et prévention : 301 904 \$.

Un versement de 519 386 \$ vous sera transmis dans les plus brefs délais. L'annexe ci-jointe décrit les exigences liées à cette subvention, incluant les conditions à respecter pour le versement du montant résiduel. À cet effet, un gabarit de reddition de comptes se trouve en pièce jointe de la présente correspondance.

Espérant le tout à votre convenance et demeurant disponible pour toute information supplémentaire, recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations les plus respectueuses.

Le Directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint,



Luc Boileau

p. j. 2

c. c. M. Frédéric Abergel, Santé Québec
M^{me} Geneviève Biron, Santé Québec
M. Jean-Christophe Carvalho, CISSS du Bas-Saint-Laurent

N/Réf. 24-SP-00364-006